

# LA CAPELLE — BALAGUER

**BULLETIN  
D'INFORMATION  
MUNICIPAL**

**Mai 2021**



## **LE MOT DU MAIRE**

Chère Capelloise, cher Capellois

Nous venons de vivre une année 2020 très particulière et inédite.

2020 était tout d'abord l'année de renouvellement des équipes municipales.

Ces élections et l'installation des nouveaux conseils furent fortement perturbés par l'arrivée de cette pandémie mondiale qui nous a conduit à nous confiner pendant environ 2 mois.

La plupart des activités et la totalité des relations humaines ont dû être stoppées brutalement pour ralentir la propagation de ce virus inconnu.

Après ce confinement, l'activité a repris avec l'application des gestes barrières qui n'ont pas permis de redonner vie aux activités de loisirs comme avant.

Tout le volet festif reste encore interdit à ce jour.

N'ayant pu organiser la traditionnelle fête des Mais qui suit les élections je n'ai pas encore pu vous présenter la nouvelle équipe et vous remercier pour la confiance que vous m'avez renouvelée à l'occasion de ces élections.

De même nous n'avons pas pu organiser la cérémonie des vœux qui est l'occasion de partager un moment de convivialité apprécié de vous tous et durant lequel il est fait une rétrospective de l'année écoulée et la présentation des projets à venir.

Ce bulletin municipal me permet de conserver le lien avec vous pour cette année 2021 qui débute malheureusement dans la continuité de 2020 en souhaitant que l'horizon s'éclaircisse avec l'arrivée de l'espoir du nouveau vaccin.

Je souhaite qu'il contribue à reprendre une activité sociale au plus tôt pour rompre l'isolement et se retrouver à la salle des fêtes pour les activités habituelles (quines, repas...) mais aussi pour que la fête d'été puisse de revivre.

Dans l'immédiat restons prudents et continuons à respecter les gestes barrière pour limiter au maximum la propagation du virus.

Dans ce bulletin vous découvrirez la présentation de la nouvelle équipe municipale renouvelée ainsi qu'un retour sur l'année passée et une présentation des projets à venir.

Bonne lecture

Le Maire

Pierre VIVEN

## PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Pierre VIVEN  
Maire - 49 ans  
Technicien Territorial



Gilles ALLEMAND  
1<sup>er</sup> Adjoint - 54 ans  
Militaire en retraite



Sylvie VERGNES-NUNES  
2<sup>ème</sup> Adjointe 40 ans  
En recherche d'emploi



Virginie BASTIDE  
43 ans  
Formaliste



Catherine BOUCHETOU  
48 ans  
Responsable contrôle qualité



Benoît COSTES  
41 ans  
Agriculteur



Eric COURNEDE  
31 ans  
Opérateur de production



Guy FERRIE  
61 ans  
Employé Travaux Publics



Norbert SAINT-AFFRE  
58 ans  
Agriculteur



Guillaume SAVIGNAC  
36 ans  
Dessinateur industriel



Audrey TASTAYRE  
41 ans  
Attachée commerciale

## LES COMMISSIONS COMMUNALES

Plusieurs commissions de travail ont été créées pour travailler sur des sujets particuliers avant le passage en conseil municipal. Elles sont au nombre de 6 et sont les suivantes :

- 1 - Commission Finances
- 2 - Commission Ecole
- 3 - Commission Urbanisme
- 4 - Commission Voirie et Travaux
- 5 - Commission Vie Associative
- 6 - Commission Communication

Une commission d'achat a également été créée pour la commande publique en application du code de la commande publique.

La commune est également représentée dans les différents syndicats intercommunaux qui sont :

Le Syndicat d'Energies de l'Aveyron : SIEDA

Le Syndicat mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents : SMICA

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Foissac : SIEF

Le Comité National d'Action Sociale (CNAS)

## LES DIFFERENTES REPRESENTATIONS

	Commission communales	Commission achat	Représentation aux autres organismes	Commission Communautaires
<b>Pierre VIVEN</b>	Toutes	Président	SIEDA SMICA	
<b>Gilles ALLEMAND</b>	Finances Urbanisme Voirie Vie associative	Titulaire	Ouest Aveyron Communauté (Conseiller Communautaire) Correspondant Défense	CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) Aménagement et Transition Ecologique
<b>Sylvie VERGNES-NUNES</b>	Finances Ecole Vie associative Communication	Suppléante	Ouest Aveyron Communauté (Suppléante) Syndicat Intercommunal des Eaux de Foissac (Suppléante)  Correspondante CNAS	Cohésion Sociale, Jeunesse, Culture et Sport Développement Economique, Emploi, Tourisme, Enseignement Supérieur
<b>Virginie BASTIDE</b>	Ecole Communication	Suppléante		
<b>Catherine BOUCHETOU</b>	Urbanisme Vie associative Communication Contrôle liste électorale		Syndicat Intercommunal des Eaux de Foissac (Titulaire) Contrôle Liste Electorale	
<b>Benoît COSTES</b>	Finances	Titulaire		
<b>Eric COURNEDE</b>	Ecole Voirie	Suppléant	Syndicat Intercommunal des Eaux de Foissac (Titulaire)	
<b>Guy FERRIE</b>	Voirie Vie associative	Titulaire		Cadre de vie
<b>Norbert SAINT-AFFRE</b>	Urbanisme			
<b>Guillaume SAVIGNAC</b>	Ecole Urbanisme Voirie		Syndicat Intercommunal des Eaux de Foissac (Suppléant)	
<b>Audrey TASTAYRE</b>	Finances Communication			

## L'école communale du causse

L'école compte à ce jour 41 élèves :

- classe des petits (23 élèves) : 6 TPS et PS / 5 MS / 6 GS / 6 CP
- classe des grands (18 élèves) 3 CE1 / 2 CE2 / 7 CM1 / 6 CM2

Le personnel :

- Madame CICCHELERO Alice : directrice et enseignante
- Madame ESPINASSE Romy : enseignante
- Madame CAPOZZI Chloé : ATSEM
- Madame BORIES Laetitia: ATSEM

La prestation de nettoyage des locaux est assurée par la société PL Nettoyage (12200 Savignac)

## Ecole numérique

Afin de maintenir un bon niveau d'équipement et de maintenir l'attractivité de notre école, nous avons pu bénéficier d'une subvention pour équiper l'école de matériel informatique (ordinateurs portables et tablettes).

Cet investissement d'un montant de 10 286.00 €TTC a été subventionné à hauteur de 50%.



## L'école communale du causse

### Bibliothèque Rurale

De même nous avons répondu à l'appel à projet de bibliothèque rurale qui consistait à recevoir une dotation de livres pour un montant de 1500 € en contre partie d'un accompagnement financier modique. L'école s'est ainsi vu dotée de nombreux livres adaptés à tous les âges (BD, livres éducatifs, contes, romans...).

Tous ces livres ont permis ainsi de compléter la bibliothèque déjà existante de l'école.



### Travaux école

Les sociétés Belmon et Electr'eau Service sont intervenues pendant les vacances de la Toussaint pour des travaux visant à améliorer l'acoustique dans le bâtiment de la cantine et optimiser l'éclairage sur l'ensemble des salles de classe de l'école avec la technologie LED. Les travaux ont consisté en la pose d'un plafond acoustique, la peinture des murs et le remplacement de tous les pavés lumineux à néon. Ces derniers travaux ont aussi pour but de diminuer la consommation électrique (1 nouveau pavé LED a la même puissance électrique qu'un des 4 néons des anciens pavés).

La consommation électrique dédiée à l'éclairage sera divisée par 4.

Le résultat a été particulièrement apprécié par l'équipe éducative ainsi que par les enfants.

Le montant de ces travaux est de 12 000 € TTC

La Région et le Département nous ont accompagnés à hauteur respective de 2 950 € chacun.



### Travaux à la mairie

Tout début 2021 la société TECOBAIE de Dorian BEFFRE a remplacé les menuiseries de l'étage de la mairie (secrétariat, couloir et stockage) ainsi que la pose de volets roulants à la salle du conseil et au secrétariat.

Ces travaux contribuent à améliorer le confort thermique dans ce bâtiment ancien. Le montant de ces travaux est de 6 574.00 € TTC

L'Etat nous a accompagné à hauteur de 2 190.00 €



### Adressage

Depuis plusieurs années nous nous étions engagés dans une opération d'adressage.

Après avoir attribué les noms des voies nous avons défini pour chaque habitation ou bâtiment professionnel une adresse déterminée par le système métrique c'est à dire la distance entre le début de la voie et le lieu à adresser.

En ce début d'année tous les propriétaires ont été destinataires d'une attestation d'adressage accompagnée du numéro attribué. Pour les personnes locataires, le numéro est à demander à votre propriétaire.

Vous êtes déjà très nombreux à avoir apposé votre numéro de rue ce qui est le signe d'une très forte adhésion de votre part à ce projet.

Actuellement les panneaux de rue sont en cours de pose permettant ainsi de terminer cette opération.

Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin un plan de la commune qui localise toutes les voies nommées afin de vous approprier la nouvelle dénomination des voies.

Tout ce processus d'adressage doit petit à petit remonter vers les différents organismes publics et privés pour pouvoir finaliser tous les changements d'adresse.

Ce mécanisme se fait automatiquement mais avec un délai relativement important ce qui explique le fait que pour certains organismes, il est encore impossible de procéder au changement d'adresse.

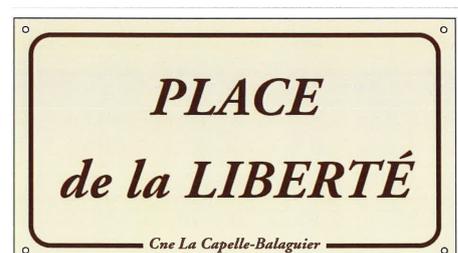
Le montant de cette opération est le suivant :

Etude et accompagnement pour la mise en place par La Poste : 2 052 € TTC

Impression des numéros : 1 020 € TTC

Communication (plan) : 1 893 € TTC

Fourniture et pose des panneaux : 12 000 € TTC



### Lotissement du Causse

En 2019, il a été décidé d'engager une opération de lotissement dans la continuité du lotissement actuel. Cette extension avait été prévue lors de la création du lotissement des Clapiès. Le terrain appartenant à la famille Bosc est en cours d'acquisition. Les études ont été réalisées en 2020 et le permis d'aménager a été délivré en février 2021. Il s'agit de la création de 6 lots de 1 420 à 1 630 m<sup>2</sup>.



Une fois l'acquisition réalisée, les travaux de viabilisation seront réalisés avec pour objectif de pouvoir vendre les premiers lots d'ici la fin de l'année.

Pour réaliser cette opération il faut créer un budget annexe de lotissement qui a également été voté le 09 avril 2021.

Dépenses	En €	Recettes	En €
Acquisition terrain y compris frais	45 935.00	Virement du budget principal	118 833.60
Etudes et maîtrise d'œuvre	19 969.00		
Travaux	52 929.60		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>118 833.60</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>118 833 .60</b>

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Le budget 2021 a été voté le 09 avril 2021 sans augmentation de fiscalité

### SECTION FONCTIONNEMENT

DESIGNATION DEPENSES	En €	DESIGNATION RECETTES	En €
Charges à caractère général eau, électricité, combustibles, repas cantine, produits entre- tien, fournitures scolaires, as- surances, transports scolai- res...	87 403.67	Impôts et taxes Taxes foncières, Taxes d'habitation, Taxe addition. mutation	56 892.00
Charges de personnel salaires et charges sociales personnel administratif personnel école	57 040.00	Dotations de l'Etat et autres	86 465.00
Reversement fiscalité allocation compensatrice Communauté communes	6 624.00	Remboursement de charges de personnel	11 500.00
Indemnités fonction des élus	16 950.00	Produits de fonctionnement (cantine, garderie, ...)	14 935.00
Cotisations diverses (Service d'incendie, FODSA, école voya- ge scolaire...)	6 457.41	Participation des communes au fonctionnement de l'école	5 000.00
Charges financières intérêts emprunts	1 900.00	Remboursement budget an- nexe lotissement	15 754.80
Dépenses imprévues	12 024.27	Loyers	3 570.00
Dotation aux amortissements	3 513.46	Excédent de fonctionnement reporté (2020)	126 496.01
Virement à la section d'investis- sement	126 700.00		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>318 612.81</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>318 612.81</b>

**BUDGET PRÉVISIONNEL 2021**

<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>En €</b>	<b>Recettes</b>	<b>En €</b>
Remboursement Capital Emprunts court terme coeur de village	150 000.00	Virement de la section de fonctionnement	126 700.00
Remboursement Capital autre emprunt en cours	9 709.52	Emprunt pour opération lotis- sement	150 000.00
Caution logement	440.00	Caution logement	440.00
Virement budget lotissement	118 833.60	Fonds de compensation TVA	62 895.68
Travaux mairie	6 700.00	Excédent de fonctionnement capitalisé	600.00
Matériels divers (isoloirs, équi- pement mairie, modification cuve gaz...)	2 472.00	Solde d'investissement 2020	29 988.35
Equipement école (Vidéoprojecteur interactif, ta- bles,...)	7 050.00	Taxe d'Aménagement	2 000.00
Renouvellement poteau incendie	3 000.00	Dotation aux amortissements	3 513.46
Opération adressage (numéros, panneaux et communication)	16 580.00		
Colombarium	7 000.00		
Voirie - Chemin d'Ardennes	25 044.00		
Opération hôtel de ville	29 308.37		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>376 137.49</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>376 137.49</b>

## Recensement 2020

L'an dernier il a été procédé au recensement INSEE de la commune qui a lieu tous les 5 ans .

Merci d'avoir réservé un bon accueil à notre agent recenseur, notre secrétaire de mairie qui a pu ainsi découvrir les hameaux et mieux appréhender désormais la géographie de notre village.

L'ensemble des données statistiques recensées ne nous sont pas encore parvenues cependant nous pouvons dresser une évolution démographique de la population sur cette décennie.

<i>Données issues du recensement à la population lissées sur une période de 5 ans</i>	2010	2015	2020
Population	276	310	336
Résidences principales	116	136	145
Résidences secondaires	42	43	32
Logements vacants	13	13	21

Population INSEE en 2021 : 323 personnes

## Nos Associations

N'ayant pas pu prévoir de calendrier des manifestations cette année, nous communiquerons les futures dates sur le site Internet et la page Facebook de la commune .

**Comité des Fêtes** Président : Valentin BOULOC

**APE-Association des parents d'élèves** Présidente : Elodie Mouysset

**Randonneurs du Causse** Président : Jean-Paul Bouyssou  
Randonnée le mardi après midi

**La Cazelle** Présidente : Mme Sylvette MARTY  
Animations Théâtrales

**Société de Chasse** Président : Jean-Pierre GASC

### Bibliothèque

La bibliothèque communale qui est un lieu de prêt des ouvrages de la bibliothèque départementale, mais également d'ouvrages propres à cette dernière, est fermée depuis plus d'un an du fait de la crise sanitaire.

Il faut à présent penser à sa réouverture. La bibliothèque départementale a été créée par arrêté du 24 mars 1964 et le premier bibliobus a commencé à circuler en avril 1965. Cette bibliothèque est tenue depuis toujours par M JOULIA. Il s'en occupait bénévolement lorsqu'il était l'instituteur du village mais lorsqu'il a pris sa retraite, il a continué cette activité bénévole ce qui lui permettait notamment de ne pas rompre brutalement le contact avec les enfants.

Au nom du conseil municipal et des Capellois je tiens particulièrement à le remercier pour toutes ces années au service de la commune.

Il convient donc à présent de lui trouver un ou plusieurs successeurs afin de perpétuer le fonctionnement de cet équipement communal. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour voir ensemble les modalités de fonctionnement et d'ouverture au public.

### Site Internet

La commune s'est dotée d'un site internet qui est fonctionnel et accessible à tous.

L'objectif de ce site internet est de fluidifier le lien entre la mairie et les habitants. Toutefois il n'a pas vocation à supprimer les informations papiers telles que ce bulletin ou les invitations aux diverses manifestations de la commune.

Pour les professionnels de la commune (artisan, entreprise, gîte), si vous souhaitez être référencé sur le site n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

**Adresse Site internet** : <http://www.la-capelle-balaguier.fr/>

### Nouveauté

**Page Facebook** : <https://www.facebook.com/laCapelleBalaguier>

### Registre des personnes fragiles et isolées

La Mairie a mis en place un registre des personnes fragiles et isolées afin de permettre la prise de contact régulière sur les périodes de canicule, grand froid .

Les personnes souhaitant s'inscrire sur le registre doivent se faire connaître en mairie.

## LES SERVICES

**MAIRIE** Téléphone: 05.65.81.63.45

Courriel [mairie.lacapelle.balaguier@wanadoo.fr](mailto:mairie.lacapelle.balaguier@wanadoo.fr)

La permanence de M. le Maire et des adjoints se tient le mardi après-midi.

**Le secrétariat est ouvert :**

Lundi..... 09 H 00 – 12 H 00            \_\_\_\_\_  
Mardi .....            \_\_\_\_\_            14 H 00 – 17 H 00  
Mercredi            \_\_\_\_\_            14 H 00 – 17 H 00  
Jeudi.....            \_\_\_\_\_            14 H 00 – 17 H 00  
Vendredi.... 09 H 00 – 12 H 00            \_\_\_\_\_

### **Inscription Liste Electorale**

Tout au long de l'année sur internet [service public.fr](http://service.public.fr) (onglet citoyenneté) ou en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. (sauf en cas d'élection la demande d'inscription doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de scrutin)

### **Recensement Citoyen**

Obligatoire depuis 1997, indispensable pour s'inscrire à un examen, à un concours en France. Le recensement déclenche la convocation à la Journée de Défense et Citoyenne.

Le jeune dès l'âge de 16 ans (au plus tard dans les 3 mois qui suivent ) doit venir se recenser, en mairie, muni de sa carte d'identité, du livret de famille de ses parents et d'un justificatif de domicile.

### **Urbanisme**

Toute construction supérieure à 5 m<sup>2</sup> doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme, ainsi que toute modification extérieure de construction existante.

Vous trouverez les formulaires de demande selon votre situation sur [service.public.fr/logement/urbanisme](http://service.public.fr/logement/urbanisme).

Ces dossiers sont à déposer en mairie, l'autorisation est délivrée après contrôle du service instructeur.

**Ecole** : Téléphone : 05.65.81.79.52

Inscription scolaire : dès l'âge de 3 ans (dérogation possible à 2 ans et demi en fonction de l'effectif de l'école) à faire fin mai, début juin pour la rentrée prochaine.

Inscription obligatoire en mairie avec le livret de famille et le carnet de santé .

## LES SERVICES

### Déchetterie et ordures ménagères

Les consignes de tri vont être amenées à changer et à être simplifiées dans l'année, nous communiquerons sur le sujet en collaboration avec Ouest Aveyron Communauté sur différents supports dès lors que ces nouvelles consignes seront en vigueur.

Composteurs : Ouest Aveyron Communauté propose des composteurs à tous les habitants du territoire moyennant une participation de 15 € par composteur. Ils sont en bois non traité d'une capacité de 400 Litres.

### **Distribution de composteurs :**

Prochaines Dates : Vendredi 4 juin, 2 juillet, 6 août, 3 septembre, 1er octobre, 5 novembre, 3 décembre, de 9h à 13h

A Villefranche de Rouergue : – Zone industrielle des Gravasses – A côté de la Recyclerie du Rouergue – Rue Gabriel Soulié.

**Déchetterie** : tel: 05 65 29 20 72 ZA des Grèzes - 12260 VILLENEUVE

**Heures d'ouverture** : du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Accès possible aux déchetteries de Villefranche de Rouergue et de la Fouillade voir les horaires sur la page : [www.ouestaveyron.fr/environnement/dechets/decheteries/](http://www.ouestaveyron.fr/environnement/dechets/decheteries/)

### Transport à la demande :

A votre demande, le transporteur vous prend et vous ramène à votre domicile. Les horaires et les destinations sont fixes.

La réservation du transport doit être effectuée, au plus tard, la veille du déplacement jusqu'à 17h00. Les tickets sont en vente dans les véhicules (2 € pour un voyage).

Renseignements/Inscriptions /Réservations :

05 65 73 40 49 du lundi au vendredi 9h00/12h00 et 13h30/17h00

**Assainissement Autonome** : SPANC Ouest Aveyron Communauté

Bâtiment Interactis - Chemin de 13 pierres - BP 421

12204 Villefranche-de-Rouergue

Tél. 05 65 65 08 01

**SIEF syndicat des eaux de FOISSAC** : Téléphone : 05.65.64.66.88

Site internet : <http://sie.de.foissac.pagesperso-orange.fr/>

